

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08219 Société : RAM AMPL

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : 1KHBAZ HICHAM

Date de naissance : 07-06-1968

Adresse : 6 TICAT 20 CBT BOASKOURA

Tél. : 0661469191 Total des frais engagés : 280 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ABAKKA Bouchra

Pédiatre
Rue Ishaq Ibnou Hanin étage 3 N° 8
Maârif - Casablanca
Tél: 0522 98 85 25 - 06 58 68 62 41
INPE: 091183798

Date de consultation : 02/09/2020

Nom et prénom du malade : Kh b.dz Mohamed Amine Age : 16A

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète sucre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CBT Le : 12/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parcours des Actes
02/09/2012	C		250,00	Dr. ABAKKA Bouchra Rue Ishag Ibnou Hanin 25 Marrakech INPE : 091183798

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

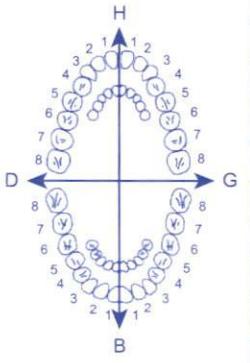
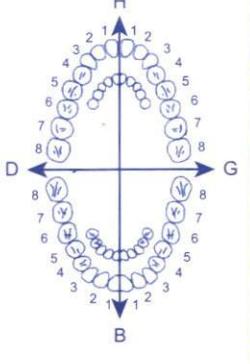
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				Coefficient des Travaux												
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION												

Docteur ABAKKA Bouchra

Pédiatre

Ancien médecin interne
au CHU Ibn Rochd

Reconnaissance :
Enfant, Adolescent

Nutrition infantile
Allergologie et Asthme de l'enfant

membre de la société marocaine d'endocrinologie
et diabétologie pédiatrique (SMEDIAP)



الدكتورة أبالة بشرى

طبيبة أطفال

طبيبة داخلية سابقة بالمركز الاستشفائي
الجامعي ابن رشد

الحمداني الولادة، الرضع
الأطفال و المراهقين

تجربة الأطفال
الحساسية، الربو (الحساسية)

عضوة في الجمعية المغربية لأمراض العدد و السكري عند الطفل

Casablanca le : 02/09/2020 الدار البيضاء في

FACTURE

PATIENT :

Khbzg. Aeb Amine

Age du patient :

16 Ans

Date de consultation :

02/09/2020

Nature des soins réalisés au cabinet :

Consultation

Honoraires :

250,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

250,00

Dr. ABAKKA Bouchra
Pédiatre

Rue Ishaq Ibnou Hanin étage 3 N° 8
Maârif - Casablanca
Tél: 0522 98 85 25 - 06 58 68 62 41
INPE : 091132798